

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 20425

Numéro SIREN : 512 773 656

Nom ou dénomination : KPMG AUDIT NORD

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2020 sous le numéro de dépôt 6211

**KPMG AUDIT NORD**  
S.A.S. au capital de 200 000 euros  
Siège social : 36 rue Eugène Jacquet - Campus d'Entreprises et Cités  
59705 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX  
512 773 656 R.C.S. LILLE METROPOLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 28 JANVIER 2020**

**Procès-verbal de délibération**

Le 28 janvier 2020 à 9 heures, les associés de la société KPMG AUDIT NORD se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Directeur général.

Il est dressé une feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Marc Lengrand
- Monsieur Maxime Brion
- Monsieur Arnaud Delpierre
- Monsieur Hervé Delval
- Monsieur Benjamin Fayeulle
- KPMG Associés
- KPMG S.A.
- Monsieur Frédéric Noiret
- Monsieur Matthieu Pinero.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc Lengrand, Directeur général.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 199 986 actions sur les 200 000 formant le capital et 99,99% des droits de vote. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Marc Lengrand constitue seul le bureau et exerce les fonctions dévolues à ses membres.

Il a à sa disposition :

- un exemplaire des statuts de la société,
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et ses annexes,
- le formulaire de vote par correspondance ou par procuration,
- le texte du projet de résolution.

FB

AL

Puis, la résolution suivante est mise aux voix :

### **RESOLUTION UNIQUE**

Monsieur Jean-Paul Vellutini, Président de la société, ayant exprimé le souhait de mettre un terme à son mandat par anticipation, l'Assemblée générale nomme en remplacement Monsieur François Bloch, pour un mandat qui prendra effet à l'issue de la présente assemblée générale et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Monsieur François Bloch ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.



**Marc Lengrand**  
Directeur Général



**François Bloch**  
Bon pour acceptation des fonctions  
de Président